

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mai 2008

OBJET

de la Délibération

**TRANSFORMATION
D'UN BATIMENT
INDUSTRIEL EN
CASERNE DE
POMPIERS,
AVENANTS AUX
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

22 mai 2008

Date d'affichage : 22 mai 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme DORE-LUCAS à M. JARNO
M. BAUCHER à M. LE DORZE
Mme PESSEL à M. PARMENTIER
M. LE BARON à M. MARCHAND

Absents

TRANSFORMATION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL EN CASERNE DE POMPIERS

AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Les travaux de la nouvelle caserne s'achèvent. Des travaux supplémentaires nécessitent la passation d'avenants qui viendront clore le dossier technique et administratif.

Lot 2 – Charpente métallique – un avenant d'un montant de 4 000 euros HT (4 784.00 € TTC) est à passer avec l'entreprise LEROUX pour le renforcement de la charpente non apparente, à la demande du bureau de contrôle.

Lot 3 – Etanchéité bitume, bardage bacs acier – un avenant d'un montant de 6 186.93 euros HT (7 399.56 € TTC) est à passer avec l'entreprise PCB qui a fermé la remise afin d'éviter les déperditions de chauffage.

Lot 6 – Serrurerie – un avenant d'un montant de 2 860.00 euros HT (3 420.56 € TTC) est à passer avec l'entreprise LORANS pour la réalisation et la pose d'un garde-corps sur la dalle pour stocker du matériel et protéger le compresseur.

Lot 9 – Cloisons sèches isolation – un avenant d'un montant de 1 830 euros HT (2 188.68 € TTC) est à passer avec l'entreprise LE MOULLIEC, à la demande du bureau de contrôle, pour l'habillage des conduits de fumées qui passent dans la remise.

Lot 13 – Peintures revêtements muraux – un avenant en moins value d'un montant de 20 776.00 euros HT (24 848.09 € TTC) est à passer avec l'entreprise LE ROUX Peinture, la fermeture de la remise ayant entraîné la suppression de la peinture de la charpente.

Lot 15 – Plomberie sanitaire – un avenant d'un montant de 4 816.55 euros HT (5 760.59 € TTC) est à passer avec l'entreprise STBM pour des travaux d'alimentation pour la cuve de récupération des eaux de pluies et la fourniture et pose d'accessoires sanitaires.

Lot 16 – Electricité – un avenant d'un montant de 5 858.90 euros HT (7 007.24 € TTC) est à passer avec l'entreprise ASTELEC pour la mise en place d'un sous comptage et de réseaux électriques supplémentaires.

Lot 19 – Démolition – un avenant de 2 548.98 euros HT (3 048.57 € TTC) est à passer avec l'entreprise Ludovic LE GALL pour l'évacuation et le traitement des déchets de boues de station.

Maîtrise d'œuvre - Le conseil municipal du 25 avril 2007 a accepté le marché complémentaire à passer avec l'entreprise le bâtiment Pontivyen pour la démolition des dallages existants et la mise en œuvre d'un nouveau dallage porté. Ces travaux supplémentaires ont entraîné un surcroît de travail pour le Cabinet Denis DAVID, maître d'œuvre, qui nécessite la passation d'un avenant de 15 000 euros HT (17 940.00 € TTC)

Nous vous proposons :

- D'accepter les avenants à passer avec les entreprises précitées et d'autoriser le maire à les signer.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 29 mai 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**